

13/07/2017

Aux Parents d'élèves
de 5^e et 2^{de}.

Madame, Monsieur, Chers Parents,

J'ai l'honneur de vous informer que **notre Institution mettra en place un nouveau service pédagogique à la rentrée 2017**. Il s'agit de la mise à disposition de tablettes à partir de la rentrée 2017 en cinquième et seconde. Vos enfants inscrits dans ces niveaux seront concernés par cette innovation pédagogique.

Ce nouveau service consiste :

- **À équiper chaque élève d'une tablette numérique ;**
- **À équiper chaque enseignant utilisant un manuel numérique d'une tablette ;**
- **À utiliser ces outils numériques pour les apprentissages en classe et en dehors de la classe ;**
- **À faciliter l'enseignement et les apprentissages en mettant en place une pédagogie nouvelle : plus d'interactivité, individualisation des apprentissages, plus d'autonomie pour les élèves, plus d'auto-évaluation, classe inversée, etc.**

Nous participons ainsi à la volonté de l'Éducation nationale de mieux préparer les jeunes à un monde où le numérique est omniprésent. Vous pouvez consulter les orientations du Ministère sur le site : www.ecolenumerique.education.gouv.fr

Nous avons fait le **choix d'une location** par l'établissement qui prête aux familles les tablettes moyennant une contribution. La contribution des familles des niveaux concernés a été revue en ce sens et vous trouverez ci-joint une copie des tarifs adoptés par le Comité de gestion de l'Institution. L'impact de ce nouveau service est d'environ 26 euros par mois sur dix mois. Il faut savoir que nous ne bénéficions à ce jour d'aucune aide du Conseil Départemental pour ce projet. Le Conseil Régional, via la carte génération pour les lycéens prendra en charge le coût des manuels numériques en lycée, remplaçant ainsi la location ARBS (qui n'a plus d'objet en 2^{de}). Donc à la rentrée, après la **signature de la convention de prêt par les parents**, chaque élève de cinquième et de seconde se verra doté d'une tablette IPAD.

Un **référént pédagogique** sera votre interlocuteur pour ce projet : Madame Pascale DELEPINE. Pour la dimension réseau, c'est Monsieur Philippe CANTILLON qui jouera le rôle d'informaticien en interne. Une **commission de suivi** sera mise en place et l'association des parents d'élèves désignera un parent pour chaque niveau pour représenter les parents. Cette commission comprendra aussi des enseignants et les deux référents pédagogique et réseau.

L'Institution s'est dotée d'une infrastructure et d'outils pour **gérer et sécuriser** cette nouvelle flotte d'ordinateurs sur le plan informatique. Tous les manuels numériques seront intégrés à la tablette et fonctionneront sans connexion Internet. Nous avons tiré les leçons de l'expérience de l'an passé.

Ce projet a été réfléchi avec l'aide d'un groupe d'enseignants, il a reçu un avis favorable du Conseil d'établissement et du Comité de gestion.

Nous vous proposons de nous réunir le samedi 02 septembre :

- 9h00 pour les parents de cinquième ;
- 10h30 pour les parents de seconde.

Ces réunions nous permettront de vous exposer plus en détail le projet, de vous présenter la convention de prêt, de répondre à vos questions. Il est impératif que chaque famille soit représentée à ces réunions où les conventions de prêt seront proposées à la signature. Cette démarche est indispensable à la remise des tablettes aux élèves.

Je vous assure de mon entier dévouement.

Jean-Marie CHUEPO

Directeur

direction@nda59.fr

COLLEGE - LYCEE - PRÉPA NOTRE DAME DES ANGES

Tél : 03 27 48 14 44
Télécopie : 03 27 48 90 88

4, Rue du Bruille BP 30129
59733 St-Amand-les-Eaux

www.nda59.fr
nda59@wanadoo.fr

